



Assemblée générale

Distr. générale
17 juillet 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session ordinaire de l'Assemblée générale**

Qui s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le mardi 10 septembre 2002, à 15 heures

1. Ouverture de la session par le Président de l'Assemblée générale (résolution 56/509 du 8 juillet 2002 et décision 56/320 du 8 juillet 2002)¹.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (art. 62).
3. Pouvoirs des représentants à la cinquante-septième session de l'Assemblée générale (art. 28) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président de l'Assemblée générale (résolution 56/509 du 8 juillet 2002 et décision 56/320 du 8 juillet 2002)¹.
5. Élection des bureaux des grandes commissions (résolution 56/509 du 8 juillet 2002 et décision 56/400 B du 8 juillet 2002)¹.
6. Élection des Vice-Présidents de l'Assemblée générale (résolution 56/509 du 8 juillet 2002)¹.

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

** Publié conformément à l'article 12 du Règlement intérieur.

¹ Conformément à la résolution 56/509 du 8 juillet 2002, le Président, les Présidents des six grandes commissions et les Vice-Présidents seront élus trois mois au moins avant l'ouverture de la session. Conformément à l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, tel que modifié par la résolution 56/509, l'élection des autres membres du Bureau des grandes commissions aura lieu au plus tard avant la fin de la première semaine de la session. En application de la résolution 56/509, pour la cinquante-septième session seulement, le Président, les Présidents des six grandes commissions et les Vice-Présidents seront élus dès que possible. L'Assemblée générale a ainsi élu le Président, les Présidents des grandes commissions et les Vice-Présidents pour la cinquante-septième session (décisions 56/320 du 8 juillet 2002 et 56/321 et 56/322 du 17 juillet 2002).



7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (art. 49).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (résolution 56/509 du 8 juillet 2002, décision 56/400 B du 8 juillet 2002 et décision 56/468 du 1er mai 2002).
9. Débat général (décision 56/468 du 1er mai 2002).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (art. 13 a) et 48; résolution 47/120 B du 20 septembre 1993)².
11. Rapport du Conseil de sécurité [art. 13 b)]².
12. Rapport du Conseil économique et social (art. 13 b); résolution 56/213 du 21 décembre 2001 et décision 1982/112 du Conseil économique et social, en date du 26 avril 1982)².
13. Rapport de la Cour internationale de Justice [art. 13 b)].
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (résolution 56/94 du 14 décembre 2001).
15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
 - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (art. 142; décision 56/305 du 8 octobre 2001);
 - b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social (art. 145; décision 56/310 du 26 octobre 2001);
 - c) Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice (art. 150; décision 54/310 du 3 novembre 1999).
16. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections : élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social, en date du 14 mai 1976, et décision 56/308 de l'Assemblée générale, en date du 22 octobre 2001).
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (art. 155; décision 56/313 du 26 novembre 2001);
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions (art. 158; décision 56/314 A du 26 novembre 2001, 56/314 B du 22 mai 2002 et 56/314 C du 6 juin 2002)³;
 - c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (résolution 155 (II) du 15 novembre 1947 et décision 56/316 du 26 novembre 2001);

² Cette question reste également inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session (décision 56/464 du 24 décembre 2001).

³ Cette question reste également inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session (voir A/56/PV.100).

- d) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies (résolution 351 A (IV) du 24 novembre 1949 et décision 55/315 du 6 décembre 2000)¹;
 - e) Commission de la fonction publique internationale (résolution 3357 (XXIX) du 18 décembre 1974) :
 - i) Nomination de membres de la Commission (décision 56/317 du 26 novembre 2001);
 - ii) Désignation du Président et du Vice-Président de la Commission (décisions 53/317 A du 7 décembre 1998 et 534/317 B du 8 juin 1999);
 - f) Nomination de membres du Corps commun d'inspection (résolution 31/192 du 22 décembre 1976 et décision 56/319 du 1er mai 2002);
 - g) Nomination de membres du Comité des conférences (résolution 43/222 B du 21 décembre 1988 et décision 56/309 du 22 octobre 2001);
 - h) Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (résolution 1995 (XIX) du 30 décembre 1964 et décision 53/321 du 18 février 1999);
 - i) Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (résolution 1240 (XIII) du 14 octobre 1958 et décision 53/323 du 23 avril 1999).
18. Élection des juges du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (résolutions 955 (1994) du Conseil de sécurité, en date du 8 novembre 1994, et 1329 (2000) du 30 novembre 2000, et décisions 53/309 et 55/321 de l'Assemblée générale, en date respectivement du 3 novembre 1998 et du 24 avril 2001).
19. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 56/69 à 56/74 du 10 décembre 2001 et 56/282 du 1er mai 2002 et décision 56/421 du 10 décembre 2001).
20. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (art. 136)².
21. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale (résolution 56/217 du 21 décembre 2001) :
 - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies (résolutions 56/99 du 14 décembre 2001 et 56/103 et 56/107 du 14 décembre 2001);
 - b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions (résolutions 55/44 du 27 novembre 2000, 55/167 du 14 décembre 2000, 55/176 du 19 décembre 2000, 56/10 du 27 novembre 2001 et 56/100, 56/101, 56/104 et 56/106 du 14 décembre 2001)²;

- c) Assistance au peuple palestinien (résolution 56/111 du 14 décembre 2001);
 - d) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre (résolution 56/220 B du 21 décembre 2001).
22. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres (résolution 55/285 du 7 septembre 2001) :
- a) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (résolution 55/4 du 25 octobre 2000);
 - b) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (résolution 55/211 du 20 décembre 2000);
 - c) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes (résolution 55/17 du 7 novembre 2000);
 - d) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe (résolution 56/43 du 7 décembre 2001);
 - e) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des États d'Afrique centrale (résolution 56/39 du 7 décembre 2001);
 - f) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique (résolution 56/44 du 7 décembre 2001);
 - g) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de la francophonie (résolution 56/45 du 7 décembre 2001);
 - h) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire (résolution 56/46 du 7 décembre 2001 et décision 56/425 du 12 décembre 2001);
 - i) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (résolution 56/98 du 14 décembre 2001);
 - j) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (résolution 56/40 du 7 décembre 2001);
 - k) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (résolution 56/42 du 7 décembre 2001);
 - l) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (résolution 56/216 du 21 décembre 2001);
 - m) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (résolution 56/48 du 7 décembre 2001);
 - n) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains (résolution 55/15 du 3 novembre 2000);

- o) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (résolution 56/47 du 7 décembre 2001);
 - p) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique (résolution 56/41 du 7 décembre 2001);
 - q) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (résolution 56/49 du 7 décembre 2001);
 - r) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté de développement de l'Afrique australe (résolutions 37/248 du 21 décembre 1982 et 54/227 du 22 décembre 1999 et décision 56/443 du 21 décembre 2001).
23. Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel (résolution 56/8 du 21 novembre 2001).
24. Culture de paix (résolution 56/5 du 5 novembre 2001).
25. Les océans et le droit de la mer :
- a) Les océans et le droit de la mer (résolutions 49/28 du 6 décembre 1994, 54/33 du 24 novembre 1999 et 56/12 du 28 novembre 2001);
 - b) La pêche hauturière au grand filet dérivant, la pêche non autorisée dans les zones relevant de la juridiction nationale et en haute mer/pêche illégale, clandestine ou non réglementée, prises accessoires et déchets de la pêche et autres faits nouveaux (résolution 55/8 du 30 octobre 2000);
 - c) Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (résolution 56/13 du 28 novembre 2001).
26. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique (résolution 56/9 du 27 novembre 2001).
27. Le rôle des diamants dans les conflits (résolution 56/263 du 13 mars 2002).
28. Assistance à l'action antimines (résolution 56/219 du 21 décembre 2001).
29. Décennie 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique (résolution 55/284 du 7 septembre 2001).
30. Le rôle des Nations Unies dans la promotion d'un nouvel ordre humain international (résolution 55/48 du 29 novembre 2000).
31. Élimination des mesures économiques coercitives unilatérales et extraterritoriales utilisées pour exercer une pression politique et économique (résolution 55/6 du 26 octobre 2000 et décision 56/455 du 21 décembre 2001).
32. Les techniques de l'information et de la communication au service du développement (résolution 56/258 du 31 janvier 2002).

33. Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (résolution 56/37 du 4 décembre 2001).
34. La situation en Bosnie-Herzégovine (résolution 56/215 du 21 décembre 2001)².
35. Question de Palestine (résolutions 56/33 à 56/36 du 3 décembre 2001)².
36. La situation au Moyen-Orient (résolutions 56/31 et 56/32 du 3 décembre 2001)².
37. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (résolution 56/220 A du 21 décembre 2001)².
38. La situation en Amérique centrale : moyens d'établir une paix ferme et durable et progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (résolutions 56/223 et 56/224 du 24 décembre 2001)².
39. Question des îles Falkland (Malvinas) (décision 56/410 du 26 novembre 2001).
40. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes⁴.
41. Examen et évaluation finals de l'application du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 :
 - a) Examen et évaluation finals de l'application du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (résolutions 46/151 du 18 décembre 1991, 51/32 du 6 décembre 1996, 53/90 du 7 décembre 1998, 54/234 du 22 décembre 1999, 55/216 du 21 décembre 2000 et 56/218 du 21 décembre 2001 et 56/508 du 27 juin 2002)⁵;
 - b) Application du programme de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (résolution 56/187 du 12 décembre 2001).
42. Suite à donner aux résultats de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement sur le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) (résolution 56/264 du 13 mars 2002).
43. Suite à donner aux résultats de la session extraordinaire consacrée aux enfants (résolution 56/222 du 24 décembre 2001)⁶.
44. Suite à donner aux résultats du Sommet du Millénaire (résolution 56/95 du 14 décembre 2001)².
45. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le

⁴ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session (décision 56/464 du 24 décembre 2001). Elle est inscrite au projet d'ordre du jour de la cinquante-septième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée générale pourra prendre à son sujet à sa cinquante-sixième session.

⁵ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session (voir A/56/PV.105).

⁶ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session (voir A/56/PV.98).

territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (résolution 827 (1993) du Conseil de sécurité en date du 25 mai 1993 et décision 56/408 de l'Assemblée générale en date du 26 novembre 2001).

46. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité en date du 8 novembre 1994 et décision 56/409 de l'Assemblée générale en date du 26 novembre 2001).
47. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (décision 56/449 du 21 décembre 2001).
48. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (décision 56/450 du 21 décembre 2001).
49. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït (décision 56/451 du 21 décembre 2001).
50. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (décision 56/452 du 21 décembre 2001).
51. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (décision 56/453 du 21 décembre 2001).
52. Question de l'île comorienne de Mayotte (décision 56/454 du 21 décembre 2001).
53. Renforcement du système des Nations Unies⁴.
54. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale (résolution 56/509 du 8 juillet 2002)⁷.
55. Question de Chypre⁸.
56. Agression armée contre la République démocratique du Congo⁸.
57. Paix, sécurité et réunification dans la péninsule coréenne⁸.
58. Réduction des budgets militaires (résolution 35/142 B du 12 décembre 1980).

⁷ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session (voir A/56/PV.106).

⁸ Cette question, qui n'a pas encore été examinée par l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session, reste inscrite à l'ordre du jour de cette session (décision 56/464 du 24 décembre 2001). Elle est inscrite au projet d'ordre du jour de la cinquante-septième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée pourra prendre à son sujet à sa cinquante-sixième session.

59. Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 55/44 du 1er décembre 1999).
60. Question de l'Antarctique (résolution 54/45 du 1er décembre 1999).
61. Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est (résolutions 55/27 du 20 novembre 2000 et 56/18 du 29 novembre 2001).
62. Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale (résolution 56/19 du 29 novembre 2001).
63. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement (résolution 56/20 du 29 novembre 2001).
64. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (résolution 56/21 du 29 novembre 2001).
65. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (résolution 56/22 du 29 novembre 2001).
66. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (résolution 56/23 du 29 novembre 2001).
67. Désarmement général et complet :
 - a) Notification des essais nucléaires (résolution 42/38 C du 30 novembre 1987);
 - b) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour (résolution 55/33 C du 20 novembre 2000 et décision 56/411 du 29 novembre 2001);
 - c) Étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (résolution 55/33 E du 20 novembre 2000);
 - d) Mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925 (résolution 55/33 J du 20 novembre 2000);
 - e) Sécurité internationale et statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie (résolution 55/33 S du 20 novembre 2000);
 - f) Préservation et respect du Traité concernant la limitation des systèmes antimissiles balistiques (résolution 56/24 A du 29 novembre 2001);
 - g) Missiles (résolutions 55/33 A du 20 novembre 2000 et 56/24 B du 29 novembre 2001);
 - h) Réduction du danger nucléaire (résolution 56/24 C du 29 novembre 2001);
 - i) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (résolution 56/24 D du 29 novembre 2001);

- j) Relation entre le désarmement et le développement (résolution 56/24 E du 29 novembre 2001);
 - k) Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements (résolution 56/24 F du 29 novembre 2001);
 - l) Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires (résolution 56/24 G du 29 novembre 2001);
 - m) Désarmement régional (résolution 56/24 H du 29 novembre 2001);
 - n) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (résolution 56/24 I du 29 novembre 2001);
 - o) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (résolution 56/24 K du 29 novembre 2001);
 - p) Mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (résolution 56/24 M du 29 novembre 2001);
 - q) Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement (résolution 56/24 P du 29 novembre 2001);
 - r) Transparence dans le domaine des armements (résolution 56/24 Q du 29 novembre 2001);
 - s) Désarmement nucléaire (résolution 56/24 R du 29 novembre 2001);
 - t) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires (résolution 56/24 S du 29 novembre 2001);
 - u) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères (résolution 56/24 U du 29 novembre 2001);
 - v) Commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (résolution 56/24 V du 24 décembre 2001);
 - w) Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale (décision 56/412 du 29 novembre 2001);
 - x) Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire (décision 56/413 du 29 novembre 2001).
68. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
- a) Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement (résolution 55/34 A du 20 novembre 2000);
 - b) Bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement (résolution 55/34 C du 20 novembre 2000);

- c) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (résolution 56/25 A du 29 novembre 2001);
 - d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (résolution 56/25 B du 29 novembre 2001);
 - e) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement (résolution 56/25 C du 29 novembre 2001);
 - f) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (résolution 56/25 D du 29 novembre 2001);
 - g) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (résolution 56/25 E du 29 novembre 2001);
 - h) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (résolution 56/25 F du 29 novembre 2001).
69. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :
- a) Conseil consultatif pour les questions de désarmement (résolution 38/183 O du 20 décembre 1983);
 - b) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (résolution 39/148 H du 17 décembre 1984);
 - c) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 56/26 A du 29 novembre 2001);
 - d) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution 56/26 B du 29 novembre 2001).
70. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (résolution 56/27 du 29 novembre 2001).
71. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (résolution 56/28 du 29 novembre 2001).
72. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (résolution 56/29 du 29 novembre 2001).
73. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (résolution 55/40 du 20 novembre 2000 et décision 56/414 du 29 novembre 2001).
74. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (décision 56/415 du 29 novembre 2001).
75. Effets des rayonnements ionisants (résolution 56/50 du 10 décembre 2001).
76. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (résolution 56/51 du 10 décembre 2001).

77. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolutions 56/53 et 56/55 à 56/58 du 10 décembre 2001).
78. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (résolutions 56/59 à 56/63 du 10 décembre 2001).
79. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (résolutions 56/225 du 24 décembre 2001 et 56/255 B du 22 mai 2002).
80. Questions relatives à l'information (résolutions 56/64 A du 10 décembre 2001 et 56/64 B du 24 décembre 2001).
81. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (résolution 56/65 du 10 décembre 2001).
82. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes (résolution 56/66 et décision 56/420 du 10 décembre 2001).
83. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (résolution 56/67 du 10 décembre 2001).
84. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (résolution 56/68 du 10 décembre 2001).
85. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (décision 56/402 du 19 septembre 2001).
86. Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce international et développement (résolutions 1995 (XIX) du 30 décembre 1964 et 56/178 du 21 décembre 2001);
 - b) Produits de base (résolution 55/183 du 20 décembre 2000);
 - c) Science et technique au service du développement (résolution 56/183 du 21 décembre 2001);
 - d) Crise de la dette extérieure et développement (résolution 56/184 du 21 décembre 2001);
 - e) Système financier international et développement (résolution 56/181 du 21 décembre 2001);
 - f) Préparatifs de la Réunion ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport de transit (résolution 56/180 du 21 décembre 2001).
87. Questions de politique sectorielle² :
 - a) Coopération pour le développement industriel (résolution 56/187 du 21 décembre 2001);

- b) Les entreprises et le développement (résolution 56/185 du 21 décembre 2001);
 - c) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert illégal de fonds et rapatriement desdits fonds dans les pays d'origine (résolution 56/186 du 21 décembre 2001).
88. Développement durable et coopération économique internationale (résolutions 50/130 du 20 décembre 1995 et 55/189 du 20 décembre 2000) :
- a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 56/191 du 21 décembre 2001);
 - b) Intégration de l'économie des pays en transition dans l'économie mondiale (résolutions 48/181 du 21 décembre 1993 et 55/191 du 20 décembre 2000);
 - c) Culture et développement (résolution 55/192 du 20 décembre 2000);
 - d) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat (résolution 56/190 du 21 décembre 2001).
89. Environnement et développement durable (résolutions 53/242 du 28 juillet 1999, 55/196 du 20 décembre 2000 et 56/192 et 56/193 du 21 décembre 2001)² :
- a) Mise en oeuvre d'Action 21 et du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 (résolutions 47/191 du 22 décembre 1992 et 56/226 du 24 décembre 2001, et résolution 2000/35 du Conseil économique et social en date du 18 octobre 2000)⁹;
 - b) Stratégie internationale de prévention des catastrophes (résolutions 56/103 du 14 décembre 2001 et 56/194 et 56/195 du 21 décembre 2001);
 - c) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (résolution 56/199 du 21 décembre 2001);
 - d) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (résolution 56/196 du 21 décembre 2001);
 - e) Convention sur la diversité biologique (résolution 56/197 du 21 décembre 2001);
 - f) Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (résolutions 55/203 du 20 décembre 2000 et 56/198 du 21 décembre 2001).

⁹ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session (voir A/56/PV.99).

90. Activités opérationnelles de développement (résolutions 39/125 du 14 décembre 1984 et 56/201 et 56/202 du 21 décembre 2001).
91. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (résolution 56/207 du 21 décembre 2001).
92. Formation et recherche :
 - a) Université des Nations Unies (résolutions 3081 (XXVIII) du 6 décembre 1973 et 55/206 du 20 décembre 2000 et décision 52/450 du 18 décembre 1997);
 - b) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (résolutions 1934 (XXVIII) du 11 décembre 1963 et 56/208 du 21 décembre 2001).
93. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (résolution 56/204 du 21 décembre 2001).
94. Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social (résolution 2001/21 du Conseil économique et social en date du 26 juillet 2001 et résolution 56/211 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 2001).
95. Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental (résolutions 56/210 A du 21 décembre 2001 et 56/210 B du 9 juillet 2002)².
96. Mondialisation et interdépendance (résolution 56/209 du 21 décembre 2001).
97. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et par l'Assemblée générale à sa vingt-cinquième session extraordinaire (résolutions 3327 (XXIX) du 16 décembre 1974, 32/162 du 19 décembre 1977 et 56/205 et 56/206 du 21 décembre 2001)².
98. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (résolution 56/227 du 24 décembre 2001).
99. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 55/285 du 7 septembre 2001 et 56/177 du 19 décembre 2001).
100. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (résolutions 55/57 du 4 décembre 2000, 56/38 du 5 décembre 2001 et 56/113 et 56/116 du 19 décembre 2001 et décision 56/473 du 27 juin 2002)⁵.
101. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (résolution 56/228 du 24 décembre 2001).
102. Prévention du crime et justice pénale (résolutions 55/119, 56/122 et 56/123 du 19 décembre 2001).
103. Contrôle international des drogues (résolutions 56/124 du 19 décembre 2001).

104. Promotion de la femme (résolutions 34/180 du 18 décembre 1979, 39/125 du 14 décembre 1984, 45/124 du 14 décembre 1990, 55/66 à 55/68 du 4 décembre 2000, 56/125 et 56/127 du 19 décembre 2001 et 56/229 du 24 décembre 2001).
105. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » (résolutions 50/203 du 22 décembre 1995 et 56/132 du 19 décembre 2001).
106. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (résolutions 428 (V) du 14 décembre 1950, 52/104 du 12 décembre 1997, 55/73 du 4 décembre 2000 et 56/135 et 56/137 du 19 décembre 2001).
107. Promotion et protection des droits de l'enfant (résolutions 44/25 du 20 novembre 1989 et 56/138 du 19 décembre 2001).
108. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 56/140 du 19 décembre 2001).
109. Élimination du racisme et de la discrimination raciale :
 - a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) du 21 décembre 1965, 55/81 du 4 décembre 2000 et 56/265 et 56/267 du 27 mars 2002;
 - b) Application des résultats et suivi méthodique de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (résolution 56/266 du 27 mars 2002).
110. Droit des peuples à l'autodétermination (résolutions 56/141 du 19 décembre 2001 et 56/232 du 24 décembre 2001).
111. Questions relatives aux droits de l'homme :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme (résolutions 2200 A (XXI) du 16 décembre 1966, 39/46 du 10 décembre 1984, 55/90 du 4 décembre 2000 et 56/143 et 56/145 du 19 décembre 2001);
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolutions 55/99, 55/100, 55/103, 55/105, 55/106 et 55/111 du 4 décembre 2000, 56/148 à 56/153, 56/155 à 56/157, 56/163, 56/165 et 56/167 à 56/170 du 19 décembre 2001 et 56/230 du 24 décembre 2001)²;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux (résolutions 56/171 et 56/173 à 56/176 du 19 décembre 2001 et 56/231 du 24 décembre 2001)²;
 - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolution 48/121 du 20 décembre 1993);
 - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141 du 20 décembre 1993).

112. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (résolutions 55/220 du 23 décembre 2000 et 56/233 A du 24 décembre 2001, 56/233 B du 27 juin 2002 et 56/247 B et 56/248 B du 27 mars 2002)⁵ :
- a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
 - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;
 - j) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues;
 - k) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets;
 - l) Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991;
 - m) Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.
113. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 55/232 du 23 décembre 2000, 55/247 du 12 avril 2001 et 56/235 du 24 décembre 2001 et décisions 56/457 du 24 décembre 2001, 56/458 C du 27 juin 2002 et 56/459 du 24 décembre 2001)⁵.
114. Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 (résolutions 55/238 du 23 décembre 2000, 56/234 et 56/236 à 56/239 du 24 décembre 2001, 56/240 A et B du 24 décembre 2001 et 56/240 C à E du 27 mars 2002, 56/253 du 24 décembre 2001, 56/254 A à C du 24 décembre 2001 et 56/254 D du 27 mars 2002, 56/255 à 56/257 du 24 décembre 2001, 56/270 à 56/273 du 27 mars 2002, 56/274 A du 27 mars 2002, 56/274 B du 27 juin 2002, 56/276 et 56/277 du 27 mars 2002 et 56/286 à 56/288 du 27 juin 2002 et décisions 55/469 du 12 avril 2001 et 56/458 C du 27 juin 2002)⁵.
115. Planification des programmes (résolution 55/234 du 23 décembre 2000).
116. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies⁷.

117. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (décision 55/451 du 23 décembre 2000).
118. Plan des conférences (résolutions 56/242 du 24 décembre 2001 et 56/287 et 56/288 du 27 juin 2002 et décision 56/458 C du 27 juin 2002)⁵.
119. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 56/243 A du 24 décembre 2001 et 56/243 B du 27 mars 2002)¹⁰.
120. Gestion des ressources humaines (résolutions 55/258 du 14 juin 2001 et 56/242 du 24 décembre 2001 et décisions 56/458 B du 27 mars 2002, 56/458 C du 27 juin 2002 et 56/460 et 56/462 du 24 décembre 2001)⁵.
121. Corps commun d'inspection (résolutions 55/230 et 55/232 du 23 décembre 2000 et 56/245 du 24 décembre 2001)².
122. Régime commun des Nations Unies (résolutions 53/209 du 18 décembre 1998 et 56/244 du 24 décembre 2001)².
123. Régime des pensions des Nations Unies (résolution 55/224 du 23 décembre 2000).
124. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (résolutions 56/246 du 24 décembre 2001 et 56/278 du 27 mars 2002 et décisions 56/458 C du 27 juin 2002 et 56/459 du 24 décembre 2001)⁵.
125. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (décision 56/458 C du 27 juin 2002)⁵.
126. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (résolutions 56/247 A du 24 décembre 2001 et 56/247 B et 56/248 du 27 mars 2002)¹⁰.
127. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (résolutions 56/248 A du 24 décembre 2001 et 56/248 B et 56/278 du 27 mars 2002)¹⁰.
128. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (résolution 56/241 du 24 décembre 2001 et 56/289 à 56/293 du 27 juin 2002 et décisions 56/458 C, 56/470 et 56/471 du 27 juin 2002)⁵.
129. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient⁵ :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (résolution 56/294 du 27 juin 2002);

¹⁰ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session (voir A/56/PV.97).

- b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban (résolution 56/214 du 21 décembre 2001 et 56/214 B du 27 juin 2002).
130. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (résolution 56/295 du 27 juin 2002)⁵.
131. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental et de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (résolutions 56/249 du 24 décembre 2001 et 56/296 du 27 juin 2002)⁵.
132. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (résolutions 56/250 A du 24 décembre 2001 et 56/250 B du 27 juin 2002)⁵.
133. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (décision 56/472 du 27 juin 2002)⁵.
134. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité :
- a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (résolution 56/297 du 27 juin 2002)⁵;
- b) Activités diverses.
135. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental⁸.
136. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (résolutions 56/251 A du 24 décembre 2001 et 56/252 B du 27 juin 2002)⁵.
137. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (résolution 56/298 du 27 juin 2002)⁵.
138. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan⁸.
139. Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (résolution 56/299 du 27 juin 2002)⁵.
140. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge⁸.
141. Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies (résolution 56/500 du 27 juin 2002)⁵.
142. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (résolution 56/501 du 27 juin 2002)⁵.
143. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique⁸.
144. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (résolution 56/502 du 27 juin 2002)⁵.
145. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (résolution 56/503 du 27 juin 2002)⁵.
146. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti (résolution 56/504 du 27 juin 2002)⁵.

147. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria⁸.
148. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda⁸.
149. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (résolution 56/505 du 27 juin 2002)⁵.
150. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile (résolution 56/506 du 27 juin 2002)⁵.
151. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (résolution 56/507 du 27 juin 2002)⁵.
152. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine⁸.
153. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (résolution 56/252 A du 24 décembre 2001 et 56/252 C du 27 juin 2002)⁵.
154. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (résolution 55/148 du 12 décembre 2000).
155. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires (résolution 55/149 du 12 décembre 2000).
156. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (résolution 56/78 du 12 décembre 2001).
157. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-cinquième session (résolution 56/79 et décision 56/422 du 12 décembre 2001).
158. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-quatrième session (résolution 56/82 du 12 décembre 2001).
159. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (résolution 56/84 du 12 décembre 2001).
160. Mise en place de la Cour pénale internationale (résolution 56/85 du 12 décembre 2001).
161. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (résolutions 56/86 et 56/87 du 12 décembre 2001).
162. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (résolution 56/88 du 12 décembre 2001).
163. Portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (résolution 56/89 du 12 décembre 2001).
164. Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction (résolution 56/93 du 12 décembre 2001).

165. Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (décision 56/423 du 12 décembre 2001).
 166. Octroi à Partenaires dans le domaine de la population et du développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (décision 56/424 du 12 décembre 2001).
 167. Octroi à la Banque asiatique de développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale [point proposé par la Chine (A/57/141)].
 168. Octroi au Centre international pour la formulation de politiques en matière de migrations du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale [point proposé par l'Autriche (A/57/142)].
-